



Situation tres complique demande de conseil tres rapide

Par **clairios**, le **06/08/2009** à **13:22**

Bonjour,
mon mari est muté au 31 aout dans un logement de fonction, j'ai donc envoyé ma lettre de demission aupres de mon employeur pour le suivre,m'inscrire au assedic et retrouver du travail par la suite.Mais il ne veut plus que je le suive il veut se separer, il aime une autre personne et il aurai deja pris un r.v chez un avocat dont je ne connai ni la date ni l'heure.estce que malgre la separation qui suivra aupre d'1 avocat,tant que je suis sa femme je peux percevoir les assedic et trouver un appartement.je panique j'ai peur de me retrouver a la rue et sans travail.le temps passe vite; aidez moi.
merci